

Villa DEBUSSY
Rue de l'Aunis
85360 La Tranche sur Mer



NOTICE DESCRIPTIVE
CARACTERISTIQUES GENERALES

Version 1b – 8 Novembre 2011

Pour des raisons techniques ou administratives des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce document.

**Bleu Marine**
IMMOBILIER

MURS ET OSSATURE

Les murs de façades, les allèges, les trumeaux et les encadrements de baies en élévation seront réalisés en maçonnerie de parpaing de 20 cm d'épaisseur ou en béton armé suivant l'étude de structure.

Les murs recevront à l'intérieur un complexe isolant composé d'un panneau isolant en polystyrène, laine minérale ou polyuréthane et d'une plaque de plâtre.

Les murs de façade seront revêtus d'un enduit projeté monocouche, finition grattée blanc et gris pierre. Un bardage en terre-cuite est prévu dans le fond des loggias sur la façade Sud. Tous ces murs respecteront l'isolement acoustique et thermique réglementaire.

PLANCHERS

Les planchers seront constitués d'une dalle pleine en béton armé, ou au moyen de prédalles ou en poutrelles hourdis. L'épaisseur sera déterminée par l'étude de structure.

TERRASSE

Au rez-de-chaussée, les appartements sont dotés de terrasses accessibles privatives en bois.

BALCON

Les appartements du 1^{er} niveau sont dotés de balcons accessibles depuis le salon. Les gardes-corps sont prévus en bareaudage métallique. Les balcons sont composés d'une dalle béton peinte.

TOITURES

La majeure partie du collectif est couvert par une toiture terrasse inaccessible en étanchéité bicouche autoprotégée.

MENUISERIES EXTERIEURES

Les fenêtres et les portes-fenêtres seront en aluminium laqué (RAL 7015).

Les châssis seront équipés de double vitrage isolant assurant les isolements acoustiques et thermiques réglementaires. Pose et dimensions suivant plans architecte.

Ouvrants: française, oscillo-battant selon localisation des plans.

La majorité des baies seront équipées de volets roulants, à lames doubles aluminium, avec manoeuvre électrique.

Les volets roulants sont posés dans des coffres tunnels.

Les portes d'entrée des logements seront du type bloc porte isophonique, épaisseur 30 mm minimum, avec huisseries métalliques. Elles seront équipées d'une serrure 3 points, d'une poignée de tirage inox brossé, d'un microviseur. Un seuil et une butée de porte seront prévus.

CLOISONS DE DISTRIBUTION

Les cloisons de distribution seront constituées de deux plaques de plâtre avec isolant sur ossature métallique, ou des murs en béton banché ou en maçonnerie de parpaing selon les dispositions des plans. Les épaisseurs seront en fonction des spécificités de l'étude acoustique et de la réglementation.

PLAFONDS

Les plafonds des deux niveaux sont réalisés en plaque de plâtre et isolant.

PRESTATIONS INTERIEURES PRIVATIVES

SOLS ET PLINTHES DES PIECES- Cuisine, séjour, salon, dégagement, WC

Les planchers recevront un revêtement carrelage 40*40 grès cérame (plusieurs coloris au choix). Les plinthes des pièces seront en carrelage aux coloris semblables aux surfaces courantes.

SOLS ET PLINTHES des pièces- Chambres.

Les planchers recevront un revêtement parquet massif en chêne plusieurs coloris au choix). Les plinthes des pièces seront en bois hauteur 7cm angle carré finition peinte.



REVETEMENTS MURAUX faïence

Deux rangs de faïence blanche rectangulaire 20*40 seront collés au-dessus du meuble évier des cuisines, y compris retour éventuel.

Dans le coin douche, de la faïence sur une hauteur de 2 mètres sur les trois faces.

MENUISERIES INTERIEURES

Les huisseries seront métalliques ou en bois.

Les portes intérieures, seront plane à âmes alvéolaires, équipées de poignées de porte en inox brossé, avec condamnation pour les salles de bains et WC.

Les façades de placards suivant plans, seront équipées de portes blanches soit battantes lorsque la façade est inférieure à 1 m, soit coulissantes dans le cas contraire. Les panneaux de façade auront une épaisseur de 8 mm. L'intérieur des placards sera équipé de tablettes sur crémaillères et tringles.

PEINTURES

Tous les murs recevront un revêtement en toile de verre collée, finition acrylique satinée (couleur au choix).

EQUIPEMENTS INTERIEURS

La production et la distribution d'eau chaude seront réalisées à partir d'un chauffe eau électrique individuel à accumulation, situé suivant plan.

La cuisine est livrée aménagée, clef en main. Composition suivant fiche jointe au plan de vente.

Suivant plans, les salles de bains seront équipées d'un bac de douche 0.90x0.90 avec porte en verre, d'un plan vasque. La robinetterie chromée sera de type mitigeur.

Les WC suspendus seront équipés d'une cuvette avec réservoir, double abattant en PVC blanc, bouton poussoir.

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

L'installation électrique sera du type encastrée, conforme aux normes, avec pour origine le tableau d'abonné équipé d'un disjoncteur général, de coupe-circuit affectés et du comptage.

Equipement de chaque pièce

L'appareillage sera de type ESPACE 2 de chez ARNOULD ou ALOMBARD ALWAIS ou équivalent. Tous les circuits seront reliés à la prise de terre. Toutes les prises de courant seront à éclipse. Les dispositifs de protection seront constitués par des disjoncteurs. Les foyers lumineux fixes seront équipés de douille sur fiche. L'équipement de chaque pièce sera le suivant :

- *Entrée*

Foyer lumineux fixe en plafond commandé par simple allumage ou en va et vient, selon le cas et 1 prise de courant 16 A

- *Séjour*

5 ou 8 prises de courant 16 A selon la superficie du séjour, 1 prise TV, 1 prise TELECOM.

- *Chambre*

3 prises de courant 16 A, 1 prise TV, 1 prise TELECOM.

- *Dégagement (le cas échéant)*

1 foyer lumineux fixe en plafond en va et vient ou à simple allumage. 1 prise de courant de 16 ampères.

- *Cuisine*

1 foyer lumineux fixe en plafond et 1 foyer lumineux fixe en applique, 6 prises de courant 16 A dont quatre au-dessus du plan de travail, 1 terminal 32 A une prise spécifique pour le lave-vaisselle, 1 prise TELECOM. Nota : Une des prises de courant 16 ampères (lave-linge) pourra être située en salle de bains suivant le cas.

- *Salle de bains*

1 foyer lumineux fixe en plafond, 1 foyer lumineux fixe en applique pour raccordement d'un appareil de classe II et une prise 16 A

- *WC*

1 foyer lumineux fixe en applique.

Il sera prévu deux prises TV/FM dans tous les logements : une dans le séjour et une dans la chambre principale.



PARTIES COMMUNES

ESCALIER ET COUSIVES

L'escalier d'accès au premier niveau ainsi que la coursive seront en béton brut.
Les garde-corps sont en acier galvanisé laqué.

CELLIERS

Les appartements, suivant attribution, bénéficieront d'un cellier, situé au rez-de-chaussée.
Cloisonnement en parpaings de 10 cm. d'épaisseur. Plafond en béton brut, avec isolation thermique sous les parties habitables.

Les portes d'accès des sas et des locaux techniques seront à âme pleine peinte, de degré coupe-feu ou pare-flamme conforme à la législation, avec ferme-porte hydraulique suivant nécessité.

LOCAL DE RECEPTION DES ORDURES MENAGERES

Un local est prévu dans les parties communes pour le stockage des ordures ménagères.
Les ordures ménagères seront stockées dans des containers roulants (non fournis) installés dans le local prévu à cet effet. Le cycle d'enlèvement sera déterminé par la commune.

ESPACE Rez de Chaussée COTE SUD

Zone traitée comme une dune sableuse plantée avec des essences adaptées.

PARKINGS

PARKINGS EXTERIEURS

Les places de parking, la cour intérieure coté Nord seront réalisées en sable compacté.

Les trois appartements du Rez de Chaussée, sont équipés d'un accès à la coursive du niveau 1 par un système individuel, accessible directement depuis le logement

Four des raisons techniques ou administratives des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce document